

# Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté

1 Esplanade Antoine Glémain (place du Port)

Segré

BP 50148

49 500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU

02 41 26 51 27

[contact@anjoubleucommunaute.fr](mailto:contact@anjoubleucommunaute.fr)



Au 1er janvier 2017, les Communautés de communes du Canton de Segré, de la Région de Pouancé-Combrée et la Communauté Candéenne de Coopérations Communales se sont regroupées pour former la Communauté de communes Anjou Bleu Communauté.

## COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace :
  - o Schéma de cohérence territoriale (SCoT), schéma de secteur : participation au pôle d'équilibre territorial et rural du Segréen, ou à tout organisme qui lui serait substitué, pour sa gestion déléguée ;
  - o Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Accueil des gens du voyage :
  - o Aménagement entretien et gestion aires d'accueils des gens du voyage

## COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie :
  - o Actions d'intérêt communautaire dans le cadre de la politique du logement et du cadre de vie ;
  - o Elaboration, suivi et animation des programmes d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;
  - o Soutien aux actions en faveur du logement des actifs nouvellement arrivés sur le territoire communautaire ;
  - o Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un programme local de l'habitat (PLH).

## OBSERVATIONS

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2026 a été approuvé définitivement par délibération du conseil communautaire en date du 20 octobre 2020. Il s'agit du premier PLH de la Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté portant sur les 11 communes membres.

Le projet révisé du SCOT de l'Anjou Bleu a été approuvé le 18 octobre 2017. Il s'inscrit dans la lignée du SCOT approuvé en 2013. Cependant les élus souhaitent l'adapter aux nouveaux enjeux et évolutions du contexte réglementaire, notamment avec la loi Grenelle II.

Il associe les Communautés de communes des Vallées du Haut Anjou et d'Anjou Bleu Communauté. Une nouvelle révision a été prescrite en avril 2023 en vue d'intégrer la trajectoire ZAN.